

Journal Municipal • Volume 21, n° 04 • Août / Septembre 2015



MOT de la mairesse

L'été tire à sa fin et septembre revient. J'espère que vous avez pu profiter de la période estivale pour vous ressourcer et prendre du bon temps. Nous sommes maintenant prêts à attaquer de nouveau nos dossiers et à poursuivre le travail amorcé, qu'il s'agisse des projets d'infrastructures, du refinancement de la dette municipale, de l'aqueduc des petites côtes, de travaux de pavage sur Galarneau, de l'étude de notre réseau d'aqueduc ou de notre stratégie culturelle, sans oublier la relance de la Station Plein Air, cet important équipement régional, etc.

Mais au-delà des progrès accomplis et des réalisations de notre équipe au cours de la dernière année, ce qui me rend la plus fière est de voir les Pacômiens s'impliquer et travailler ensemble pour le bien de leur municipalité. La journée du 22 août dernier organisée par le comité de développement sous le thème « Bougeons pour la Station » nous a clairement démontré, une fois de plus, le dynamisme et la solidarité qui règnent dans notre municipalité et ce n'est pas fini!

Notre motivation est toujours la même et nous déployons toutes les énergies requises pour maintenir et améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et citoyennes de Saint-Pacôme envers lesquels nous nous sommes engagés. Votre appui et votre confiance sont les meilleurs gages de notre réussite et je vous en remercie.

EN PLUS DE MES FIDÈLES ALLIÉS. UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE SE JOINT À NOUS

Je félicite Nathalie Desroches qui s'est jointe à l'équipe du conseil municipal au terme de l'élection du 2 août afin de combler le siège laissé vacant suite au décès de Monsieur Jacques Lavoie. Madame Desroches nous accompagnera pour les deux prochaines années à titre de conseillère responsable des dossiers Transport et Voirie et elle collaborera entre autres au dossier Aqueduc et égout. Également, elle siégera à titre de deuxième représentante au comité de développement. À ce sujet, le nouvel organigramme est disponible sur le site de la municipalité.

Suite	

A LIRE ce mois	S-CL
Mot de la mairesse	p. 1
Mot du directeur général	p. 3
Mot de l'agente de développement	p. 3
Jeu du Belvédère	p. 4
Mot du cercle de fermières	p. 4
Changement de vitesse	p. 5
Chroniques du loisir intermunicipal	p. 5
Mot du conseil	p. 6
Réponses du jeu	p. 6
La collecte des bacs bruns	p. 6
Mot du Focus	p. 7
Comité environnement	p. 7
Activité du centre-femme la passerelle	
du kamouraska Urgence municipalité	р. 7 р. 7
Café Jasette	p. 7 p. 8
Blibliothèque	p. 9
Votre Fabrique	
vous informe	p. 9
SPCA	p. 9
Notre histoire : Fil rouge	p. 10
Procès verbaux	p. 12
Le comité de relance de la station plein air	p. 14
Activité gratuite cinéma	p. 14
Écocentres MRC Kamouraska	p. 15

Gala du Roman policier

VOTRE conseil municipal



Nathalie Lévesque Mairesse



Christian Dionne Siège 1



Julie Mercier Siège 2



Johanne Dubé Siège 3



Benoit Fraser Siège 4



Éric Lavoie Siège 5



Nathalie Desroches Siège 6

Je profite de l'occasion pour remercier Gaétan Landry d'avoir posé sa candidature à cette élection. Il continue sa route de nouveau retraité. Je lui souhaite une belle et bonne retraite tout en espérant qu'il puisse quand même faire bénéficier Saint-Pacôme de son expertise après 38 ans au ministère du Transport.

ÉTABLIR UN LIEN DE COMMUNICATION PRIVILÉGIÉ AVEC VOUS

Afin que vous puissiez nous accompagner dans l'évolution des dossiers, le site internet de la municipalité est mis à jour très régulièrement, les procès-verbaux incluant toutes les décisions du conseil municipal et toutes les informations pertinentes s'y retrouvent de même que sur nos babillards extérieurs et sur notre page Facebook.

NOUS SOMMES FIERS DU BELVÉDÈRE DE LA CROIX

Saint-Pacôme est fière de son Belvédère récemment réaménagé; il est plus achalandé que jamais et s'est inscrit sur le circuit du tour guidé Expériences Kamouraska encore cette année. Les commentaires plus que positifs confirment la valeur de ce site d'exception.

Profitez des belles journées d'automne pour y découvrir ou revoir sur les murs extérieurs des kiosques l'exposition temporaire de photographies d'artistes locaux.

LES SUCCÈS DE FIL ROUGE

• En consultant le site de l'application BaladoDécouverte, vous remarquerez que les gens peuvent recommander les circuits. Ces chiffres sont un indice de l'appréciation des parcours et le site du Belvédère s'y classe avantageusement.

http://baladodecouverte.com/rechercheCircuits/circuitsParVilleProvincePays

 Tourisme Kamouraska fait également la promotion du tour guidé des trois circuits FIL ROUGE: celui du Belvédère qui propose des panneaux dans ses cinq kiosques et ceux de Saint-Pacôme et de Rivière-Ouelle. Parcourez-les à votre rythme!

http://www.tourismekamouraska.com/circuitsetforfaits.php?cat=85

VOTRE BIBLIOTHÈQUE SERA PLUS ACCESSIBLE

Dès cet automne, de nouvelles plages d'ouverture vous seront proposées. Comme prévu, notre agente de développement assure au nom de la municipalité la direction et l'organisation des activités de la bibliothèque de concert avec une équipe de bénévoles. Elle est très expérimentée dans ce domaine et très enthousiaste à l'idée de vous proposer des nouveautés et des activités.

DÉPART DE ROXANNE

En terminant, je veux remercier Roxanne Carbonneau, notre coordonnatrice aux loisirs depuis quatre années, pour son bon travail. Roxanne quitte la région pour d'autres défis et je lui souhaite une belle continuité.

J'espère que ce journal saura vous intéresser et vous souhaite un début d'automne à l'image des derniers jours.

Votre mairesse

Directeur général : M. Philippe Côté, poste 203

Directrice générale adjointe : M^{me} Manon Lévesque, poste 201

Agente de développement : M^{me} Yvonne Tremblay, poste 206

Coordonnatrice en loisirs (jusqu'au 30 septembre 2015):

M^{me} Roxanne Carbonneau, poste 202

Directeur des travaux publics

M. Jean-Pierre Lévesque, poste 204

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi: 9 h à 12 h • 13 h à 17 h

Vendredi : 9 h à 12 h Tél. : **418 852-2356**

Téléc. : 418 852-2977

Courriel: stpacome@bellnet.ca

BIBLIOTHÈQUE: 418 315-0579



Pour suivre la municipalité cliquer ici

Suite 🗨

PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Mardi 6 octobre 2015 Mardi 3 novembre 2015 Mardi 1^{er} décembre 2015

À 20 H

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE vendredi 16 oct. 2015

PROCHAINE DATE DE PARUTION semaine du 25 oct. 2015



MOT du directeur aénéral

Chères citoyennes et chers citoyens de Saint-Pacôme,

Je vous souhaite un bon retour de vacances. J'espère que vous avez pu en profiter, que vous avez refait le plein d'énergie et profité du soleil chaud et radieux du mois d'août (le mois de juillet dernier n'ayant pas été terrible, la Gaspésie et la Côte-Nord ayant enregistré les températures les plus froides de l'histoire durant la première semaine de la construction).

L'automne municipal s'annonce plus beau et plus ensoleillé et prévoit la continuation de travaux déjà enclenchés durant l'été 2015. En premier lieu, le règlement # 291 portant sur la modification de la limite de vitesse passant de 70 km/h à 50 km/h sur une section de la côte Norbert et du rang de la Canelle est maintenant entré en vigueur depuis le 25 août dernier. Nous avons formulé une demande à la Sûreté du Québec d'effectuer une surveillance accrue dans ces secteurs relativement à la vitesse automobile, et ce, suite au changement de limite de vitesse.

Par ailleurs, la Municipalité travaille depuis cet été et de façon continue sur le projet de prolongement et de raccordement du réseau d'aqueduc des petites côtes au réseau municipal. Nous prévoyons effectuer les travaux par appel d'offres au lieu de les faire en régie interne, et ce, jugeant que financièrement c'est plus avantageux puisque le « Guide relatif au versement de la contribution gouvernementale dans le cadre de la TECQ 2014-2018 » stipule que les travaux effectués en régie ainsi que la location de la machinerie ne sont pas admissibles à cette contribution gouvernementale.

Nous travaillons également sur l'étude du réseau d'aqueduc dans le but de réaliser un diagnostic (quantité, qualité, capacité) en plus de prévoir un plan de rinçage du réseau d'eau potable puisque la Municipalité observe sporadiquement des problèmes d'eau noire et de manganèse ainsi qu'une évaluation des réserves d'eau disponibles pour effectuer le rinçage dudit réseau. Le plan de rinçage nous aidera à bien définir les étapes recommandées, et ce, afin de réduire ces problèmes, en plus de valider si les quantités d'eau comprises dans les réservoirs sont suffisantes pour effectuer le rinçage. Par ailleurs, nous désirons réaliser un plan d'intervention de notre réseau en conformité aux modalités du « Guide d'élaboration d'un plan d'intervention » rédigé en 2013 par le MAMOT, ce qui nous permettra, par le fait même et selon l'état du réseau, d'avoir accès aux priorités 3 et 4 du programme TECQ 2014-2018.

En terminant, nous travaillons très fort afin d'optimiser financièrement ces investissements et ces dépenses et de prendre les décisions les plus judicieuses et les plus réfléchies dans l'intérêt de la Municipalité. Bon automne!



Philippe Côté, Directeur général et secrétaire-trésorier dg-stpacome@bellnet.ca

MOT de l'agente de développement

À Saint-Pacôme, la rentrée automnale ne s'est pas fait attendre. Les activités ont déjà

débuté depuis la mi-août. Peut-être êtes-vous parmi ceux et celles qui ont assisté à l'un des deux spectacles gratuits présentés à l'église les 18 et 20 août derniers dans le cadre des Eurochestries. Nous y avons accueilli un duo France-Espagne au piano et violon et un orchestre symphonique d'une quarantaine de jeunes Chinois. Deux cents personnes de Saint-Pacôme et des environs se sont déplacées pour assister à ces prestations qui valaient le déplacement.

À cet effet, je tiens à remercier M. Mathieu Rivest, directeur général du Camp musical, et toute son équipe pour l'organisation de cet évènement. Je tiens aussi à remercier personnellement les membres du conseil de la Fabrique de leur précieuse collaboration pour la tenue de ces spectacles. Un merci particulier à M^{me} Lisette Lévesque, présidente, et à M. Paul Pelletier qui fut d'une très grande disponibilité et un collaborateur précieux tout au long de la semaine.

Par la suite se tenait l'activité « Bougeons pour la Station » le samedi 22 août, chapeauté par le comité de développement et son président, M. Réjean Pelletier. La diversité des activités et le beau temps ont permis d'en faire un franc succès. Plus de 350 personnes ont participé au souper méchoui et alors qu'en soirée ce sont plus de 200 personnes qui ont assisté aux prestations musicales de Jennifer Lachaîne, Cassandre Picard, Guillaume Leclerc et Yanick Lavoie. La prochaine activité de financement pour la relance de la Station Plein Air aura lieu le 11 septembre à 20 h à l'église de Saint-Pacôme où l'ensemble vocal Rythmick présentera le spectacle « Happy ». Les billets au prix de 20\$ sont disponibles auprès des membres du comité de relance, de la Librairie L'Option, du salon de coiffure Exalt mode de Saint-Pacôme et de la municipalité.

Le Réseau québécois des villes et villages en santé, dont notre municipalité est membre, est en train de mettre sur pied le projet Voisins solidaires. Cette initiative vise à promouvoir la convivialité, la solidarité et l'entraide par une pédagogie du bon voisinage afin de recréer et de conserver la spontanéité d'antan. Le Centre d'action bénévole Cormoran est le fiduciaire de ce projet alors que M^{me} Gisèle Couture a été embauchée comme agente de projet. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le 418 492-5851 ou par courriel à voisinsolidaireskamouraska@gmail.com

Les cafés-jasette reprendront dès le 21 septembre avec M^{me} Myriam Thériault, nutritionniste au CSSSK, et le 19 octobre avec M^{me} Lynda Béland, directrice générale de l'organisme La lueur de l'espoir.

Finalement, rappelons que l'arrivée de l'automne annonce la tenue du Gala du roman policier. C'est le samedi 3 octobre prochain qu'aura lieu la 14° édition de l'évènement. Cette année, la soirée se déroulera au Centre municipal de Saint-Pacôme. Consulter la page Facebook de la Société du roman policier et le site Internet pour plus de détails. Sur ce, je vous souhaite une bonne rentrée!





JEU-QUESTIONNAIRE du Belvédère

Voici un questionnaire fait par l'équipe d'animation du Camp de jour de Saint-Pacôme pour rendre leur sortie à la Croix plus amusante. Nous cherchions une activité ludique et enrichissante et c'est de là qu'est sortie notre idée de la chasse aux réponses. Quelques questions pour faire découvrir les nouvelles infrastructures du Belvédère et aussi, faire connaître l'histoire du village. L'activité n'est pas longue, mais les jeunes l'apprécient beaucoup. À vous de jouer. Serez-vous capable de trouver toutes les réponses?

L'équipe d'animation

CHERCHE & TROUVE

- 1. Saint-Pacôme est la capitale...
- A) de La Pocatière
- C) du roman aventurier
- B) des Supers Héros
- D) du roman policier
- 2. En quelle année la première croix a-t-elle été construite?
- 3. Le cratère de la météorite de Charlevoix mesurait...
- A) 54 mètres de diamètre
- C) 54 kilomètres de diamètre
- B) 54 centimètres de diamètre
- D) Aucune de ces réponses
- 4. Vrai ou faux

Les arbres plantés perpendiculairement au vent servent de brise-vent?

5. En quelles années les paroisses de Saint-Denis et de Saint-Pacôme ont-elles été fondées ?

Saint-Denis:

Saint-Pacôme:

- 6. Qui a été le premier maire de Rivière-Ouelle en 1855?
- 7. Nomme deux autres noms pour désigner les cabourons?
- 8. À quoi sert la tourbe en agriculture?
- 9. Qu'est-ce que le Champlain?

A) Un pédalo

- C) Un bateau
- B) Un kayak
- D) Un homme
- 10. <u>Pourquoi les pêcheurs se cachaient-ils pour pêcher au</u> XIXe siècle ?
- 11. Nomme deux activités à faire en hiver à Saint-Pacôme.
- 12. Nomme un village situé face à Saint-Pacôme et dont le nom parle d'un oiseau.

RÉPONSES du jeu du Belvédère à la page 6



Avec septembre arrive le début des activités du Cercle de Fermières Saint-Pacôme. Le thème de cette année est : Les CFQ, des liens d'appartenance tissés serrés. Tout au long de cette année nous développerons ce thème, que ce soit avec nos membres, notre association et toute notre communauté.

Notre première réunion mensuelle aura lieu le 9 septembre 2015 à 19h30 à la salle du Conseil du Centre municipal de Saint-Pacôme, puis le 14 octobre à 19h30 au même endroit. Toutes celles intéressées à se joindre au Cercle de Fermières peuvent assister à nos réunions annuelles.

Nos ateliers hebdomadaires (tous les lundis en après-midi) débuteront en septembre.

- 15-21 SEPTEMBRE : Dentelle à la fourche, centre de table
- 28 SEPTEMBRE: Courtepointe: appliqué
- 5-19 OCTOBRE: Fléché, foulard cravate
- 26 OCTOBRE : Couture, pantalon capri et décorations de Noël

Toute la population est invitée à se joindre à nous lors de ces ateliers qui auront lieu au Centre municipal. De plus, toutes celles qui le désirent peuvent apporter leurs travaux artisanaux pour poser des questions. Nous essayerons d'y répondre dans la mesure du possible.

Si vous avez des questions concernant ces ateliers ou d'autres sujets, vous pouvez communiquer avec les personnes responsables :

Madame Marie Parent : **418-852-1697** ou Madame Jocelyne Pelletier : **418-852-2119**.

Bienvenue à toutes!

Micheline Grégoire

Cercle de Fermières Saint-Pacôme



CHRONIQUESdu loisir intermunicipal

CAMP DE JOUR

Après 35 jours, les quatre animateurs du camp de jour ont retrouvé leurs pouvoirs de superhéros, grâce aux 48 enfants inscrits cet été. En plus de passer les épreuves afin de retrouver les pouvoirs perdus, les enfants ont passé un super été. Ils ont fait plusieurs sorties à l'extérieur, telles que : le Lac de l'Est, camping à Rivière-Ouelle, Loup-Phoque et la piscine de Notre-Dame-du-Portage. Une sortie surprise à la fin de l'été, les quilles à La Pocatière. Ils ont également profité des infrastructures de la municipalité : deux visites à la bibliothèque Mathilde-Massé, un dîner à la croix



ainsi qu'une partie du circuit Fil Rouge et une visite au cinéma. J'en profite pour remercier les quatre animateurs : Microbe, Kiwi, Gaïa et Yogi pour leur imagination et leur folie.

Merci à nos partenaires :

- La commission scolaire Kamouraska Rivière-du-Loup
- Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière
- Le casse-croûte Plan B
- Roland et frères Inc.
- Mc Donald La Pocatière
- La régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest
- Zumba Cathy Lemieux
- Boulangerie La Pocatière
- Les parents et amis

SOCCER



Nous avons battu un record d'inscriptions avec nos 71 inscrits pour l'été 2015. L'équipe d'entraîneurs bénévoles a encore une fois répondu à l'appel. Ils ont offert des ateliers d'apprentissage aux jeunes Pacômiens, Carmelois et Gabrielois. Ils ont disputé quelques parties amicales contre d'autres municipalités du Kamouraska et, en plus, ils ont participé au Tournoi Bonjour la Visite de Saint-Pascal. Les joueurs ont terminé leur saison le 22 août dernier, lors de l'activité Bougeons pour la Station. Parties de soccer et jeux d'habiletés étaient à l'honneur en après-midi et ils ont terminé leur journée avec le méchoui.

Félicitations et MERCI à Marc-Olivier, Phélip, Alain, Méryka, Camille, Rosalie, Jean-François, Sébastien, Philippe,

Andrée, ainsi qu'à tous les autres bénévoles qui se sont impliqués cette année. Sans vous, il n'y aurait pas de soccer à Saint-Pacôme.

Et bien sûr, merci à nos partenaires :

- Rousseau Métal
- Plomberie Stéphane Martin
- Chevrons Dionne
- Raymond Chabot Grant Thorton
- Caisse populaire Desjardins de l'Anse de La Pocatière
- Tourbière Lambert
- Maître Félix Pouliot
- Norbert Morin

FOCUS

Depuis le vendredi 7 août dernier, Aurélie vous attend tous les vendredis dès 19 h au local du Focus. Elle vous prépare différentes activités pour les semaines à venir. Venez la rencontrer. Parents et amis, vous êtes les bienvenus.

CE N'EST QU'UN AU REVOIR!

J'ai commencé ma carrière de technicienne en loisir le 6 octobre 2011 en tant que coordonnatrice en loisir intermunicipal pour les municipalités de Mont-Carmel, Saint-Gabriel et bien sûr Saint-Pacôme. C'est avec un petit pincement au cœur que je vais vous quitter pour d'autres défis le 2 octobre prochain. Durant ces quatre années passées avec vous, j'ai découvert une municipalité vivante, des familles exceptionnelles et des bénévoles possédant une volonté à toute épreuve. J'ai énormément appris en côtoyant chacun de vous. Je garde un souvenir impérissable de Saint-Pacôme. Soyez certains que je vais revenir vous voir lors d'une partie de soccer ou durant le carnaval du Club Optimiste. Merci de m'avoir accueillie chez vous durant mes quatre premières années de professionnelle en loisir. Au plaisir de vous revoir bientôt!



Pour me suivre <u>cliquez ici</u>

Roxanne Carbonneau Coordonnatrice en loisir intermunicipal

HORAIRE TÉLÉPHONIQUE RÉGULIER (jusqu'au 30 septembre 2015)

Lundi : **418 498-2050 * 115** Mardi : **418 852-2356 * 202** Mercredi : **418 856-3829 * 207** Jeudi / Vendredi : horaire variable

Courriel: rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

CHANGEMENT DE LA LIMITE DE VITESSE dans la côte Norbert et le rang de la Canelle

PETIT RAPPEL



À la séance du conseil municipal du mois de mai, il y a eu l'adoption du règlement numéro 291 portant sur la modification de la limite de vitesse dans la côte Norbert et le rang de la Canelle.

Celui-ci est entré en vigueur le 25 août dernier.



MOT du conseil

PRENDRE PART AUX RÉJOUISSANCES...

Les récents travaux d'aménagement du Belvédère nous invitent à redécouvrir ce site enchanteur. La vue est magnifique, les installations sont agréables et on peut y piqueniquer, seul ou accompagné. Nous pouvons à loisir balayer du regard notre village, les montagnes de Charlevoix, la rivière qui serpente les terres de Saint-Pacôme et de Rivière-Ouelle pour se frayer un chemin jusqu'au majestueux Saint-Laurent et bien plus encore. Nous avons une chance inouïe d'avoir accès à un si bel endroit et profitons largement de cette richesse que nous avons chez nous.

Les premiers volets des panneaux Fil rouge qui y sont installés nous permettent de nous approprier une histoire oubliée ou de la découvrir. Réalisé en collaboration avec la municipalité de Rivière-Ouelle et BAnQ, ce circuit patrimonial vient enrichir celui que nous avions déjà. Ce projet est le fruit du labeur de nombreux bénévoles d'ici pour l'offrir d'abord et avant tout aux gens d'ici ainsi qu'aux visiteurs. Fil rouge se veut une mémoire vivante et collective pour les jeunes et les moins jeunes. Nous pouvons lire sur notre histoire, l'histoire de nos villages, l'histoire de nos prédécesseurs, l'histoire d'événements antérieurs qui ont façonné tant le paysage que la vie économique et le peuplement de notre région. L'application BaladoDécouverte que l'on peut télécharger en un clic sur le Web vient compléter l'information que l'on peut lire sur les panneaux installés à divers endroits dans nos villages respectifs.

Saint-Pacôme a toujours été forte de gens audacieux et volontaires qui ont rêvé et rêvent de projets, des pionniers qui ont osé et osent encore de nos jours s'investir et mettre l'épaule à la roue afin de concrétiser leurs rêves pour le mieux-être de la communauté.

Approprions-nous nos lieux et notre histoire pour mieux comprendre notre présent et apprécier davantage l'apport de tous nos concitoyens. Une communauté est forte des liens qui l'unissent, s'enrichit de l'apport positif et collectif de ses membres et grandit davantage quand elle marche à l'unisson.

LOISIR... FIN D'UNE BELLE AVENTURE

Eh oui, fin d'une belle aventure. Notre belle Roxanne nous quitte au début d'octobre pour voguer vers de nouveaux horizons.

J'ai eu la chance et le grand bonheur de côtoyer durant deux ans Roxanne, notre responsable du loisir intermunicipal. Quelle belle jeune femme! Pétillante, toujours souriante, dynamique, discrète et responsable. Sa contribution va au-delà du soccer, du camp de jour, du Focus et des cours de patinage. Elle nous a accompagnés, entre autres, dans la préparation de la fête de Noël, de l'accueil des nouveaux arrivants et nouveaux-nés, Halloween et j'en passe.

Elle va nous manquer et elle va me manquer... Nos rencontres ont toujours été agréables, joyeuses et fructueuses.

Tu sauras faire ta marque sous d'autres cieux, ma chère Roxanne, et ils seront bien chanceux ceux qui t'accueilleront. Je suis certaine que vous vous joignez à moi pour lui souhaiter la meilleure des chances dans ses projets futurs et beaucoup de bonheur.

J'espère que nos chemins se croiseront à nouveau dans un avenir pas trop lointain.

Johanne Dubé, Conseillère, siège n° 3

RÉPONSES du jeu du Belvédère (p. 4)

D: Capitale du roman policier

2 1849

3 C: 54 kilomètres de diamètre

4 Vrai

6

5 Saint-Denis : **1841** / Saint-Pacôme : **1851**

Pierre-Thomas Casgrain

- 7 Les monadnocks ou les inselbergs
- Faire des litières ou mêler aux sols pour diminuer la fréquence des arrosages
- 9 C: un bateau
- Car ils voulaient échapper à l'obligation de remettre au seigneur une partie de leurs prises.
- Ski, ski de fond, motoneige, glissade, snowboard, hockey.
- 12 Cap-à-l'Aigle.



LA COLLECTE DES BACS BRUNS va bon train

Vous êtes de plus en plus nombreux à participer à la collecte des bacs bruns, **Une collecte** qui carbure! En effet, les responsables de l'usine de bio¬méthanisation ont remarqué un accroissement de la quantité des matières organiques reçues et une amélioration de la qualité de celles-ci.

Participer au tri des matières organiques, c'est un geste simple pour un impact économique, écologique et collectif!

C'est économique car la biométhanisation coûte moins cher que l'enfouissement. C'est écologique car vous réduisez près de la moitié de vos déchets, tout en diminuant les émissions de gaz à effet de serre en transformant le méthane en énergie verte!

C'est aussi un projet collectif, car plus de 100 000 personnes de 74 municipalités participent!

MOT du focus

Bonjour,

Je m'appelle Aurélie et je viens tout juste d'arriver dans la région. J'entame des études en technologie de la production horticole et de l'environnement à l'ITA. C'est avec plaisir que je prends la relève du Focus tous les vendredi soir, de 19h à 22h, cette année. Au début du mois d'août, j'ai fait la rencontre d'un superbe groupe de jeunes. Après un calme été ensoleillé, j'espère voir une foule de nouveaux visages pour remplir le local.

Au menu pour la prochaine saison: tournois de billard, de ping pong, soirée karaoké, projection de films, soupers gastronomiques et soirées thématiques.

Alors vous, 12-17 ans, je vous attends chaque semaine avec vos idées!

ACTIVITÉS AU CENTRE-FEMMES La Passerelle du Kamouraska

- L'équipe du **Centre-Femmes La Passerelle** est heureuse de vous inviter à l'activité **« Portes ouvertes »** pour la nouvelle saison d'activités pour l'automne 2015. Cette activité aura lieu lors d'un 5 à 7 avec goûter le mardi 15 septembre à 19h dans le local du Centre-Femmes. Invitez une amie, une voisine, une cousine! Bienvenue à toutes! **INSCRIVEZ-VOUS AU 418-492-1449**.
- Une rencontre d'information sur le yoga donnée par Marie-Ève Normand aura lieu le jeudi 17 septembre à 13h30 au Centre-Femmes La Passerelle. Possibilité d'avoir des ateliers de yoga par la suite ou en janvier si le nombre de personnes intéressées le permet. Bienvenue à toutes! INSCRIVEZ-VOUS AU 418-492-1449.
- Nos chroniques Toast et Café si populaires reprennent cet automne! La première, qui aura lieu jeudi le 24 septembre dès 9h dans les locaux du Centre-Femmes La Passerelle au 710, rue Taché à St-Pascal, aura pour sujet « Les filles en rose, les garçons en bleu ». INSCRIVEZ-VOUS AU 418-492-1449.
- Le mardi 29 septembre à 18h, un souper aura lieu à la salle Desjardins du centre communautaire Robert-Côté, comme activité bénéfice au profit de la Marche mondiale des femmes 2015. Achetez votre carte au coût de \$10. Le souper sera précédé d'une marche locale dès 17h. Bienvenue à toutes et à tous!



COMITÉ environnement

LA RICHESSE DE SAINT-PACÔME : SES ARBRES!



L'une des caractéristiques les plus intéressantes sur Saint-Pacôme, c'est la diversité et la quantité d'arbres qui se trouvent sur son territoire, entre autres dans le noyau villageois. Comme on peut le voir sur la photo du

centre du village, prise de la rue William, il est bien difficile de deviner que des dizaines de maisons se cachent sous toutes ces feuilles! Étrangement, c'est quand nous sommes ainsi dans l'abondance qu'on ne réalise pas toujours que ça pourrait disparaître... Il y a pourtant des municipalités bien près de la nôtre qui ont peu de couvert arboricole, comparées à Saint-Pacôme!

Si l'on veut conserver cette richesse, il faut réaliser qu'elle existe et mieux comprendre comment la protéger. Le comité d'environnement de Saint-Pacôme s'est donné comme premier mandat de mettre en place une politique de l'arbre, basée sur trois aspects complémentaires : la sensibilisation, le remplacement des espèces (incluant une stratégie pour diminuer l'abattage abusif ou inutile) et la mise en valeur du patrimoine arboricole de la municipalité. Le comité veut faire connaître tous les avantages que nous procurent les arbres, tant pour la santé physique et mentale que pour la valeur de nos propriétés. Il sera également question de la progression naturelle de ceux-ci selon le cycle naturel des forêts : on sait par exemple que les arbres à croissance rapide viennent à être remplacés par des feuillus à croissance beaucoup plus lente ou par des conifères. D'où l'idée de planifier certains remplacements de peupliers, par exemple. Enfin, il serait intéressant de mieux connaître les espèces d'arbres, que ceux-ci soient mieux appropriés aux caractéristiques de notre région, de nos besoins et de l'espace de nos terrains, qui ne sont pas toujours de grande dimension.

Si tout va bien, la politique de l'arbre sera notre cadeau de Noël. C'est à suivre!

Kim Cornelissen, Comité environnement Saint-Pacôme





URGENCE Municipalité

En cas d'urgence concernant les travaux publics ou les réseaux d'aqueduc et d'égouts, composez le 418 714-4725 ou le 418 714-1426

Quelqu'un vous répondra.

Pour toutes urgences touchées par les services de santé, d'incendies ou de police, le **9-1-1** demeure toujours l'option!



Révez Saint-Pacôme









Cartes sans texte et de format 5x7

1 \$ l'unité ou 10 \$ pour 12 cartes assorties
(3 de chaque modèle)

Les personnes intéressées peuvent se les procurer aux endroits suivants :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME ÉPICERIE GILBERT-ROYER QUINCAILLERIE R. PELLETIER COMPTOIR DE VIANDE GASTON DUBÉ AUBERGE COMME AU PREMIER JOUR

Pour information, veuillez contacter Yvonne Tremblay, agente de développement au **418 852-2356**, **poste 206**.



Toutes les rencontres ont lieu le lundi à 9h30 au Centre municipal de Saint-Pacôme au 27, rue St-Louis

21 septembre

LES BIENFAITS DE LA MARCHE

animé par Myriam Thériault, agente de prévention et de promotion des saines habitudes vie au CISSS Bas-Saint-Laurent

Offrant de nombreux avantages, la marche est l'un des exercices procurant le plus de bienfaits pour la santé.



LA LUEUR DE L'ESPOIR

animé par Lynda Béland, intervenante psychosociale

Comment donner le soutien nécessaire à l'entourage d'une personne atteinte d'un trouble de santé mentale.

Inscription obligatoire

auprès de la Municipalité de Saint-Pacôme Tél. 418-852-2356, poste 206

On vous attend!





BIBLIOTHÈQUE Mathilde-Massé



Voici des informations sur l'utilisation des locaux de la bibliothèque Mathilde-Massé et la coordination des activités que nous aimerions y voir se dérouler.

Nous réitérons notre volonté de dynamiser cet établissement public et d'y donner accès au plus grand nombre possible puisque tous les citoyens contribuent à son financement. En cela, nous poursuivons le travail amorcé par le conseil précédent qui a réaménagé cet édifice pour y installer la bibliothèque municipale pour en faciliter l'accès, entre autres, aux personnes à mobilité réduite et augmenter les heu-

res d'ouverture de même que le nombre d'abonnés du volet prêt de livres.

Quant à certaines informations qui circulent concernant la coordination des activités de la bibliothèque municipale, nous tenons à préciser que le fait d'en confier l'organisation et la coordination à l'agente de développement n'engage aucunement de frais supplémentaires, pas plus d'ailleurs que sa participation à l'organisation mensuelle des Café-jasette, sa contribution au comité MADA, au comité de développement et comité culture ou son appui à la Société de gestion de la rivière Ouelle, à la Société du Roman policier ou à la relance de la Station Plein Air ou finalement du récent passage du Festival des Eurochestries à Saint-Pacôme. Cela fait partie des fonctions et responsabilités de tout agent de développement d'accompagner les collectivités et d'animer le territoire afin de développer leur municipalité respective.

À noter qu'à compter du 13 septembre, la biblio ouvrira les dimanches de 10 h à midi, en plus des mardis soir de 18 h 30 à 20 h30 et des mercredis après-midi de 14 h à 16h.

Johanne Dubé, Conseillère, siège n° 3



HEURES D'OUVERTURE À PARTIR DU 13 SEPTEMBRE

les dimanche de 10 h à 12 h

les mardis de 18 h 30 à 20 h 30

les mercredis de 14 h à 16 h

Téléphone: 418 315-0579

VOTRE FABRIQUE vous informe

LOTERIE AU PROFIT DE LA FABRIQUE

La loterie annuelle de la Fabrique de Saint-Pacôme est présentement en cours. Comme par les années passées, des bénévoles iront frapper à vos portes pour vous offrir des billets au coût de 5,00\$ l'unité. Vous pouvez également vous procurer des billets au bureau de la Fabrique (852-2095), auprès des marguilliers(ères) (M^{mes} Marie D'Anjou, Noëlla Milliard; Messieurs Stéphane Lévesque, Paul Pelletier, Paul Dubé, Bertin Bois) et auprès du responsable des billets, M. Gaston Dumont.

Les profits de cette loterie serviront surtout à défrayer les coûts du chauffage qui demeurent élevés malgré les efforts déployés pour les réduire au minimum.

À l'avance, nous vous remercions de l'accueil que vous réservez à nos bénévoles et de votre grande générosité.

> Lisette Lévesque, Présidente de la Fabrique



Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux

Nous tenons à vous rappeler que la SPCA est un organisme dont les principes sont basés sur des principes humanitaires, la MISSION de la SPCA est de :

- protéger les animaux contre la négligence, les abus et l'exploitation;
- représenter leurs intérêts et assurer leur bien-être;
- favoriser la conscientisation du public et contribuer à éveiller la compassion pour tout être vivant
- · donner une voix aux animaux.

La Société a pour objets de fournir des moyens efficaces de prévention de la cruauté envers les animaux et de chercher sans relâche à améliorer le traitement des animaux par les humains, grâce à l'éducation du public, à la défense des droits des animaux, à des inspections, à des services d'hébergement, à la législation et à la collaboration avec les organisations alliées.

Si vous êtes témoins de cruauté envers les animaux, n'hésitez pas à composer le 1 514-735-2711 ou par courriel à plaintes@spcamontreal.com . Pour en savoir plus consulter leur site Internet www.spca.com





www.kamaide.com kamaide@qc.aira.com

(418) 856-5636

- √ Grand ménage offert à toute la population de Kamouraska
- ✓ Personnel expérimenté et responsable
- ✓ Coût abordable et programme d'aide financière disponible
- ✓ Crédit d'impôt pour les personnes âgées de 70 ans et plus

Services Kam-Aide inc. vous simplifie la vie!

LAVAGE DE VOS FENÊTRES EXTÉRIEURES, INFORMEZ-VOUS AVANT L'ARRIVÉE DES GRANDS FROIDS!





FIL ROUGE—

Sans doute avez-vous beaucoup entendu parler de cet intrigant « Fil rouge » qui a fait la manchette récemment; l'apothéose est en effet survenue lors de l'inauguration

en grande pompe le 25 juin. Et si vous aviez à expliquer de quoi il s'agit à des visiteurs de passage dans la région, que leur diriez-vous? Je vous vois bredouiller quelque peu.... « Eeeeee »; je vais essayer de vous aider.

L'expression n'est pas d'hier puisqu'on raconte que dans les câbles utilisés par la marine royale aux siècles passés, il y avait toujours un fil rouge indissociable de ceux qui l'entourent. Par analogie, le fil rouge, c'est le fil conducteur, l'idée maîtresse qui revient sans cesse et qui assure une certaine cohérence à l'ensemble. Suivons le fil.....

Le Fil rouge, c'est un concept tout à fait novateur, conçu et réalisé par une résidente de Saint-Pacôme, Doris Girard. Imaginez une mosaïque où se côtoient des lieux, des personnages, des événements qui font tantôt partie de notre histoire, donc de notre passé, ou tantôt de notre quotidien, donc de notre présent. En somme, c'est un autoportrait, un « selfie » pour employer un terme bien à la mode. Plus concrètement, le Fil rouge, c'est un circuit de 26 panneaux qui se dressent dans nos deux villages : ils n'en formaient qu'un jusqu'en 1851. Rappelons que nous avons en effet partagé une longue histoire commune. Je dirais que ce circuit n'a ni début ni fin et qu'il propose d'explorer la nature, la culture et l'histoire tout en permettant de découvrir ce qui nous entoure, au présent comme au passé. Les affiches d'aluminium ont été abondamment illustrées de documents photographiques souvent inédits accompagnés de textes très brefs: 10 sont installées à Rivière-Ouelle, 10, au village de Saint-Pacôme et 4, au Belvédère de la croix, un poste d'observation unique sur la région. Des informations additionnelles sont disponibles au moyen d'une application mobile de BaladoDécouverte alors que textes, photos, témoignages fournissent un complément d'information à ceux et à celles qui le désirent.

Pour ne pas perdre le fil.... Chemin de la Pointe, dans la courbe avant d'arriver au Camping Rivière-Ouelle, vous croiserez Les héros de Rivière-Ouelle, La légende de la Jongleuse et La pêche aux marsouins. Dans ce cas précis, on retrouvera sur l'application mobile le témoignage de madame Théodora Dupont, 97 ans à l'époque, qui raconte comment sa famille exploitait cette ressource jusqu'en 1935. Sur la même route, au belvédère des capitaines Pelletier, vous en apprendrez davantage sur Les quais, Les ponts et La pêche aux anguilles. Pour piquer votre curiosité, nous vous présentons en exclusivité le contenu de ce panneau, une activité qui a toujours fait partie de la vie riveloise. Au Parc nautique dans l'Éventail, vous découvrirez la navigation maritime à l'époque des goélettes et du cabotage. Sur la route 132, un panneau rappelle l'histoire évolutive de la Croix des Dubé à proximité de l'ancienne gare Letellier. Enfin, dans le secteur du quai de la Pointeaux-Orignaux, un dernier panneau rappelle la longue tradition de pêche sportive à Rivière-Ouelle. Je vous laisse le soin de découvrir les panneaux à Saint-Pacôme. Pour un, j' y ai retrouvé des images oubliées au fin fond de mon enfance quand j'accompagnais mon père qui empruntait le pont Hudon pour aller faire cribler ses grains de semence « au moulin à Didier »..... Je me suis aussi souvenu d'un très célèbre auteur américain à l'époque de mes études dans les années 60, Jack Kerouac: l'écrivain avait des racines à Saint-Pacôme par sa mère, une Lévesaue, Cela nous rappelle comment notre région a perdu un nombre considérable de ses habitants qui ont dû émigrer dans les États de la Nouvelle-Angleterre pour y dénicher des emplois dans les filatures et usines. Enfin, plus près de nous, j'y ai retrouvé des images saisissantes de l'inondation du village en 2005 : dix ans seulement et on a presque complètement oublié tellement la vie nous bouscule à grande vitesse. Je reprends le fil pour l'ascension de la Côte des chats; même redressée et pavée, le toponyme lui convient encore à la perfection. Sur le promontoire qui surplombe, la municipalité a réalisé d'importants travaux d'aménagement tout en respectant le caractère rustique et naturel du site. À preuve, ces amoncellements de pierres qui rappellent les digues de roches caractéristiques du plateau que l'on a habilement décorées d'arbustes et de fleurs. Décidément, cet endroit a retrouvé son charme d'antan : pas gênant d'y envoyer des touristes ou d'y amener vos visiteurs. D'autant qu'avec la collaboration du propriétaire voisin, le Rivelois Marc-André Lebel, on a pu enlever les arbres qui bloquaient la vue imprenable de l'endroit; un geste fort apprécié à en juger par les applaudissements qui ont salué cette initiative. Depuis cet endroit, ce sont les éléments du paysage qui sont mis en valeur par les panneaux : les brisevent, la rivière, le saumon, la seigneurie, le peuplement, la tourbière, les cabourons. Pour vous inciter à y passer, nous vous réservons une autre exclusivité : il s'agit du contenu du panneau sur la météorite de Charlevoix. Des millions d'années plus tard, ce phénomène naturel continue de nous faire sentir sa présence lors des secousses sismiques; quand vous saurez ce qui s'est passé, vous ne regarderez pas le plus haut sommet des Laurentides de la même fa-

Maintenant que je vous ai livré tous mes secrets, promettez-moi d'aller voir le reste. Vous allez découvrir que le **Fil rouge**, c'est nous tous, c'est notre vie, c'est notre pays, un « maudit beau pays » comme le répète mon ami Marc!

Le **Fil rouge**, c'est ce qui nous unit...

Par Roger Martin Résident de Rivière-Ouelle

LE DÉPLIANT DU PARCOURT DU "FIL ROUGE" (CI-DESSOUS) EST DISPONIBLE À LA BLIBLIOTHÈQUE, AU BUREAU MUNICIPAL, À LA MAISON TOURISTIQUE À LA POCATIÈRE ET DANS DIFFÉRENTS COMMERCES DE SAINT-PACÔME.

FIL ROUGE, c'est la découverte de ce qui nous entoure au présent comme au passé.

FIL ROUGE, c'est une occasion d'explorer la nature, la culture et l'histoire.

FIL ROUGE, c'est un circuit sans début ni fin, documenté par des panneaux facilement repérables.

FIL ROUGE, c'est une expérience sur application mobile pour approfondir ce que l'on voit.

FIL ROUGE, c'est nous tous!



En collaboration avec

Rivière-Ouelle

1 Les héros de Rivière-Ouelle 2 La pêche aux marsouil 3 La légende de la Jongl 4 La pêche à l'anguille

5 Les quais

6 Les goélettes 7 Les ponts de Rivière-Ouelle 8 La borne de Fil rouge 9 La croix des Dubé

10 La pêche au quai de Rivière-Ouelle

Saint-Pacômi

11 Le cirque à Saint Pacôme 12 La Place des draveurs 13 Jack Kerouac

13 Jack Kerouac 14 Le moulin Casgrain 15 Mathilde Massé 16 Les inondations de la rivière Ouelle 17 Saint-Pacôme

18 Le pont et le moulin Hudor

19 Le pont de fer 20 La borne de Fil rouge

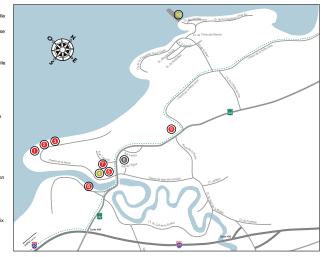
Le Belvédère de la Croix

21 Les brise-vent La météorite de Charle

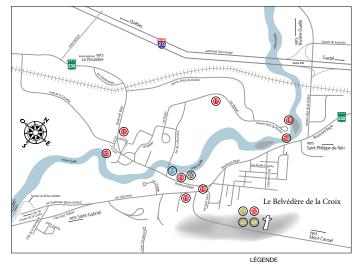
22 Le peuplement La seigneurie 23 La tourbe Les cabourons

24 Le saumon La rivière et le fleuve

Rivière-Ouelle



Saint-Pacôme



Histoire Nature Culture

1665 Jean Talon, premier intendant à vivre en Nouvelle-France

1759 Conquête de la Nouvelle-France par les Anglais

Inauguration du tronçon du chemin de fer entre Montmagny et Rivière-du-Loup

1932 Joseph-Armand Bombardier construit le premier modèle de motoneige

Jack Kerouac publie

son roman phare

Concession de

la seigneurie de la Bouteillerie Débarquement de Phips à Rivière-Ouelle



Construction du

moulin seigneurial Casgrain

Érection canonique de la paroisse de Saint-Pacôme

Mathilde Massé obtient son diplôme de la Faculté de médecine de Boston



Elzéar-Alexandre Levasseur est la première



Début de l'exploitation de la tourbe à Rivière-Ouelle



Inondation majeure à Saint-Pacôme



LES PROCÈS-VERBAUX en bref...

JUILLET 2015

NOMINATION DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ CULTURE DE SAINT-PACÔME À SIÉGER AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU) DE LA MUNICIPALITÉ

Sous recommandation du Comité permanent de la culture (CPC) de la municipalité de St-Pacôme, il est proposé par M^{me} Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer M^{me} Louise Chamberland du Comité permanent de la culture de Saint-Pacôme à siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité et qui représentera notamment le volet patrimonial. La présente résolution annule et abroge à toutes fins que de droit la résolution # 119.06.15 adoptée lors de la séance régulière du 2 juin 2015.

RÉSOLUTION ENTÉRINANT LA SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LE PROJET DU BELVÉDÈRE

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme désire convenir d'une entente de gré à gré afin de déterminer les conditions visant à garantir la jouissance de la vue à partir du Belvédère de la Croix:

ATTENDU QUE la municipalité de Sant-Pacôme réalise présentement des travaux d'aménagement à long terme du site du Belvédère et que ce site repose sur la vue qu'on est en mesure d'apprécier de là-haut;

ATTENDU QUE M. Marc-André Lebel est propriétaire du terrain (lot no 4 318 858), accepte de ne pas réaliser, ériger ou maintenir quelque construction, ouvrage ou obstacle que ce soit sur une distance de 50 pieds de long à partir de la ligne de lot au sud de son terrain et sur une hauteur de 10 pieds en bas de l'actuel parapet du Belvédère, et ce, sur toute la largeur du parapet du Belvédère, et aussi, il accepte de ne pas planter de nouveaux arbres, arbustes et/ou autres sur ce même emplacement;

ATTENDU QU'en ce qui a trait aux arbres existants, M. Lebel accepte que cet emplacement soit entretenu par la Municipalité et que cette dernière puisse couper les branches qui dépassent le parapet de pierres actuellement érigé sur le site;

ATTENDU QUE ces travaux d'entretien sont à la charge de la Municipalité qui s'engage aussi à réparer toute détérioration causée par ces travaux. Tout le bois résultant de ces éventuelles coupes sera remis à M. Lebel;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme s'engage à verser un loyer annuel de cinq cents (500\$) à M. Lebel payable le 1er février de chaque année. Pour l'année 2015, un chèque de 500\$ est remis à la signature de cette entente;

ATTENDU QUE la présente entente est d'une durée de vingt (20) ans;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Christian Dionne et résolu à l'unanimité des membres présents que ce présent Conseil entérine le protocole d'entente signé le 23 juin 2015 entre la municipalité de Saint-Pacôme et M. Marc-André Lebel concernant le Belvédère de la Croix.

MOTION DE FÉLICITATIONS POUR LES BÉNÉVOLES QUI ONT

TRAVAILLÉ AU PROJET FIL ROUGE ET AU BELVÉDÈRE DE LA CROIX

ATTENDU le rôle déterminant de M^{me} Doris Girard en tant qu'instigatrice et réalisatrice du projet FIL ROUGE ainsi que du Comité permanent de la culture qui ont énormément contribué dans l'implantation du projet dans différents secteurs de la Municipalité ainsi qu'au Belvédère de la Croix;

ATTENDU QUE le travail effectué par M. Christian Dionne, conseiller municipal et maître d'œuvre de la mise en valeur du Belvédère de la Croix, et les membres du Comité permanent de la culture a permis d'explorer la nature, la culture et l'histoire au Belvédère de la Croix:

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents d'adresser une motion de félicitations à M^{me} Doris Girard, M. Christian Dionne, aux employés municipaux ainsi qu'aux membres du Comité permanent de la culture pour souligner tout le travail accompli afin de promouvoir ensemble le patrimoine, l'identité, la qualité de vie et le tourisme culturel notamment dans le cadre du projet FIL ROUGE et du projet d'aménagement du Belvédère de la Croix.

DEMANDE D'ASPHALTAGE DES ACCOTEMENTS POUR REN-DRE CYCLABLE UNE PORTION DE LA ROUTE 230

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a fait une proposition à la Municipalité pour un projet d'asphaltage des accotements afin de rendre cyclable une portion de la route 230 en direction de Saint-Philippede-Néri sur une longueur d'environ 1,9 kilomètre;

ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté lors de la séance régulière du 2 juin 2015 une résolution à l'effet d'informer la Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du ministère des Transports du Québec que la municipalité de Saint-Pacôme, compte tenu de sa situation financière, ne participera pas à ce projet d'asphaltage des accotements pour rendre cyclable cette portion de la route 230 pour l'année 2015;

ATTENDU QUE ce projet peut toutefois être potentiellement admissible à des demandes d'aides financières telles que le Pacte rural:

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a fait une offre à la Municipalité de reporter à la prochaine année financière le paiement du montant facturé et portant à un taux d'intérêt annuel de 6 %, soit le taux d'intérêt sur les créances de l'État en vertu de l'article 28 de la Loi sur l'administration fiscale étant révisé trimestriellement par Revenu Québec et que le conseil n'y donne pas suite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me J}ulie Mercier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Pacôme consente à se joindre au projet d'asphaltage des accotements afin de rendre cyclable une portion de la route 230 dépendamment de l'acceptation des demandes d'aides financières. La présente résolution annule et abroge à toutes fins que de droit la résolution # 101.06.15 adoptée le 2 juin 2015.

AOÛT 2015

AQUEDUC DES PETITES CÔTES INC. : DEMANDE DE SERVI-TUDE DE PASSAGE ET D'ENTRETIEN CONCERNANT LE PROJET DE RACCORDER AU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL UNE

VINGTAINE DE RÉSIDENTS

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme a comme projet de prolonger et de raccorder au réseau d'aqueduc municipal une vingtaine de ses résidents qui étaient propriétaires d'un réseau privé d'aqueduc;

ATTENDU QUE le raccordement au réseau municipal doit se faire par l'installation d'une conduite mesurant approximativement 600 mètres linéaires qui doit passer sur le terrain d'un propriétaire de la Municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pacôme doit obtenir du propriétaire concerné une servitude de passage et d'entretien pour la conduite;

ATTENDU QU'un plan d'arpenteur-géomètre est requis en vue de l'établissement de ladite servitude;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M^{me} Julie Mercier et résolu à l'unanimité par les membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme mandate la société d'arpenteurs-géomètres Arpentage Côte-du-Sud S.E.N.C.R.L. pour la préparation d'un plan et des descriptions techniques dans le but de prolonger le réseau d'aqueduc sur le boulevard Bégin, et ce, selon la soumission d'honoraires et de déboursés professionnels datée du 31 juillet 2015 pour un montant de 2 288 \$ (taxes incluses) et de mandater Me Yves Lévesque, notaire à St-Pacôme, de préparer les contrats notariés relativement à ce projet.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC DE KAMOURASKA - PACTE RURAL POUR LE PROJET D'ASPHALTAGE DES ACCOTEMENTS D'UNE PORTION DE LA ROUTE 230

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec (MTQ) a informé la Municipalité au mois d'avril 2015 de son intention de réaliser durant l'année 2015 ou l'année 2016 des travaux d'asphaltage des accotements afin de rendre cyclable une portion de la route 230 étant comprise dans les limites de notre Municipalité et celle de Saint-Philippe-de-Néri sur une distance approximative de 1,9 km;

ATTENDU QUE l'estimation du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour le projet en titre est de 116 022 \$ plus taxes;

ATTENDU QUE la part du milieu est de 20 %, soit environ 23 204 \$ plus taxes et qu'en cas d'acceptation par la MRC de Kamouraska de la demande d'aide financière au Fonds de développement des territoires – Pacte rural 2015, la part du milieu pourrait être décortiquée de la manière suivante : MRC de Kamouraska 10 % et municipalité de Saint-Pacôme 10 % du coût total des travaux. Toutefois, le coût réel ne pourra être connu qu'après l'ouverture des soumissions par le ministère des Transports suite à un appel d'offres public;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Benoît Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité de Saint-Pacôme formule une demande d'aide financière à la MRC de Kamouraska à hauteur de 10 % du coût total du projet, et ce, jusqu'à concurrence de 25 000 \$ dans le cadre du Fonds de développement des territoires – Pacte rural 2015;

QUE M^{me} Nathalie Lévesque, mairesse, ainsi que le directeur général ou la directrice générale adjointe soient autorisés à signer tous les documents relatifs à l'octroi de la présente demande d'aide financière.

EMBAUCHE D'UNE ANIMATRICE POUR LE FOCUS

Il est proposé par M^{me} Johanne Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'embauche de Mlle Aurélie Dessain qui agira à titre d'animatrice au local des jeunes le Focus pour la clientèle des 12-17 ans à un salaire de 12,00 \$ plus avantages sociaux, et ce, jusqu'au 18 décembre 2015 à raison de quatre (4) heures par semaine, dont l'horaire de travail est le vendredi soir de 19h00 à 22h00. Le temps alloué par semaine comprend trois (3) heures d'animation ainsi qu'une (1) heure de planification. L'embauche de Mlle Dessain est conditionnelle à la vérification de ses antécédents judiciaires.



PRENEZ NOTE:

C'est le dimanche 8 novembre prochain au Centre municipal entre 11h et 15h que revient la traditionnelle vente de pâtisseries du Cercle de Fermières Saint-Pacôme!



Étant donné que la prochaine édition du Pacômien vous sera livrée tout près de la date limite pour votre commande, nous profitons de celle-ci pour vous offrir nos tartes variées (sucre, raisins, cerises, pommes et cinq fruits), pâtés au poulet, au saumon, à la viande et beignets.

Il sera possible, sur demande, d'obtenir des produits non cuits. De tendres bouchées (sucre à la crème, fudge, galettes, gâteaux) seront aussi disponibles.

Vous pourrez passer votre commande du :

13 octobre au 1er novembre

auprès de Madame Noëlla Thiboutot (852-2256).

Il est très important de réserver, car les quantités de nos produits seront limitées (premiers arrivés, premiers servis).

RÉSERVEZ TÔT!



COMITÉ DE RELANCE de la station plein air

QUELQUES ÉTAPES DE PLUS SONT FRANCHIES POUR LA RELANCE

Même si le comité de relance s'est fait discret durant la période estivale, certaines étapes importantes ont été

franchies qui nous mèneront vers la relance de la Station Plein Air et, nous l'espérons, vers sa réouverture pour la prochaine saison.

Parmi ces étapes, mentionnons le dépôt des demandes financières tant au gouvernement fédéral qu'à celui du Québec. Au niveau fédéral, la demande porte exclusivement sur les travaux d'amélioration du chalet. Cette demande a été déposée vers la fin du mois de juin, cependant le déclenchement hâtif des élections fédérales est venu brouiller les cartes à ce chapitre et d'ores et déjà nous n'espérons pas de réponse avant le début du mois de novembre.

La demande d'aide financière la plus stratégique pour la réouverture de la station est celle adressée au gouvernement du Québec. Cette demande a été déposée à la mi-juillet et on nous dit qu'une réponse devrait nous être délivrée vers la mi-octobre. Bien que nos délais de réalisation des travaux seront très serrés, il sera encore possible, dans ce contexte, d'envisager la réouverture de la station à temps pour la prochaine saison. Le projet déposé dans cette demande porte sur la réfection des deux remontées mécaniques, l'achat d'un tapis roulant et l'aménagement d'un parc-école.

Une autre étape très importante réalisée cet été a été l'acceptation, par les fournisseurs et les créanciers à court terme de la Station Plein Air, d'une proposition concordataire permettant ainsi la radiation d'environ 90 % de sa dette à court terme. Comme vous le savez, la station trainait année après année une dette de plus ou moins

125 000 \$, à la fin de la dernière année d'opération elle avait grimpé à 185 000\$ et au moment de la proposition concordataire, le montant en jeu était de 220 000 \$. Cette dette à court terme était un véritable boulet et menaçait même de faire échouer toutes tentatives de relance. Il aurait été pratiquement impossible de rentabiliser les opérations annuelles en y ajoutant de surcroît un montant supplémentaire afin de rembourser ces vieilles dettes.

Nous allons cependant reconnaître l'effort « obligé » que nos fournisseurs ont eu à faire pour la relance de la station. Ces fournisseurs auront une visibilité à titre de partenaires de la relance équivalant au montant des pertes subies. Ce geste est d'autant plus significatif pour nos fournisseurs locaux pour qui leur patience et leur solidarité en ont fait de véritables partenaires de la Station Plein Air de Saint-Pacôme.

Le comité de relance, le conseil d'administration de la Station Plein Air et la Municipalité de Saint-Pacôme ont fait de grands pas depuis mars 2014 afin de livrer à la population régionale une station en opération, sécuritaire et en santé financière. La campagne de financement n'est pas terminée, mais nous sommes confiants d'atteindre nos objectifs, maintenant l'enjeu principal, et sur cela nous n'en avons plus le contrôle, est l'acceptation de notre demande financière auprès du gouvernement du Québec à sa pleine hauteur et dans les délais prescrits. Soyons confiants, nos élus locaux à tous les paliers de gouvernement sont derrière nous et travaillent fort pour le succès de notre projet.

Sylvain Thiboutot Président du comité de relance









Saint-Pascal 236, avenue du Parc

La Pocatière route 230

en face de la 14^e Rue



Saint-Alexandre 619, Route 289

derrière le garage municipal

de 11 h à 20 h jusqu'au 4 septembre inclusivement de 8 h à 16 h jusqu'au 6 novembre inclusivement

Matières acceptées





















Séparez vos matières Apportez les vêtements dans des sacs en plastique



Écomeubles

à l'écocentre de Saint-Pascal

Dépôt et achat de meubles et d'articles usagés Collecte le 2^e mardi de chaque mois sur réservation

Voir au verso pour plus d'information

* Récupération et vente de matériaux patrimoniaux sur appel

Ouvert du 21 avril au 7 novembre

Pour information : Co-éco 418 856-2628 www.co-eco.org

Matériaux secs

Matériaux secs

ACCEPTÉS avec des frais de 18^s par remorque domestique (4' x 8' x 1,5')

- Bardeau d'asphalte (sans le papier goudronné)
- Gypse (gyproc)
- Miroir (sans cadrage)
- Vitre (sans cadrage)
- Verre trempé
- Mélamine
- Céramique
- Plancher flottant
- Clayboard de masonite seulement
- Toilette et lavabo en porcelaine



Agrégats

ACCEPTÉS en très petite quantité seulement

(une brouette):

Gravier
 Béton
 Asphalte
 Briques



Matières refusées (déchets)

Les déchets sont acceptés sans frais (max. 3m³) au lieu d'enfouissement de Rivière-des-Vases (1707, route du Patrimoine, Cacouna G0L 1G0)

- Tapis, boyau, toile (piscine, abri, etc.)
- · Laine minérale, styromousse et autres isolants
- Caoutchouc et caoutchouc mousse
- Plastique rigide, revêtement de vinyle, prélart, PVC, fibre de verre (cabine de couche, bain, store, etc.)
- Terre contaminée
- · Papier goudronné
- · Clayboard de vinyle
- Souche
- Autres (demander au préposé)

Les matelas sont maintenant acceptés moyennant des frais de 5 \$ par matelas.



CET HIVER, VOYAGEZ AVEC TRANS-APTE!

POUR INFORMATION ET RÉSERVATION : 418 856-5856



transapte.com





LE 3 OCTOBRE 2015, MONTEZ À BORD DU



DES PRIX

- le Saint-Pacôme
- le Rivière Quelle
- le Premier polar
- le Coup de cœur
- le Prix international des Libraires

SAINT-PACÔME EXPRESS

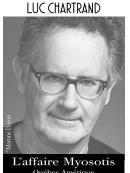
AVEC LES FINALISTES POUR LE SAINT-PACÔME 2015

DES RENCONTRES

avec Jacques Mayer qui lance un livre avec Norbert Spehner qui jase polar avec vous avec des amateurs de polar qui croisent le fer sur le thème

DÈS 13 H à la bibliothèque Mathilde-Massé* entrée libre

*lieu sujet à changement







Participez à la discussion avec Norbert Spehner en nous proposant la liste de vos cinq romans policiers préférés, par des auteurs d'ici ou de partout.

ou partagez-la sur la page Facebook de la Société du roman policier

PRIX À GAGNER Envoyez votre liste (titre et auteur) à m.hudon51@videotron.ca

EMBARQUEMENT POUR LE **14**^E GALA DU ROMAN POLICIER

Départ du quai n°14, Centre municipal de Saint-Pacôme le 3 octobre à 18 h

RÉSERVATION 852-2356, poste 206











Desjardins

Caisse populaire de l'Anse de La Pocatière

LE COMITÉ CULTURE DF SAINT-PACÔMF

BILLETS EN VENTE AU BUREAU MUNICIPAL DE SAINT-PACÔME ET À LA LIBRAIRIE L'OPTION DE LA POCATIÈRE

*** Malgré les efforts, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons ! De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.